

12 POINTS + VITE

AVEC UNE FORMATION POST-PERMIS

Pour qui ?

Les titulaires d'un 1^{er} permis de conduire depuis au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.

Comment ?

Une journée de 7 heures de formation par groupe de 6 à 12 personnes dans une auto-école labellisée.

Avantages ?

- Meilleure gestion des situations de conduite complexes.
- Meilleure compréhension des choix de mobilité responsable.

CODES ROUSSEAU

Formation de conduite individualisée
www.codesrousseau.fr

12 POINTS + VITE

AVEC UNE FORMATION POST-PERMIS

Pour qui ?

Les titulaires d'un 1^{er} permis de conduire depuis au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.

Comment ?

Une journée de 7 heures de formation par groupe de 6 à 12 personnes dans une auto-école labellisée.

Avantages ?

- Réduction de la période probation
- AAC
- 12 points en 1 an et demi au lieu de 2
- Formation traditionnelle
- 12 points en 2 ans au lieu de 3
- Meilleure gestion des situations de conduite complexes
- Meilleure compréhension des choix de mobilité responsable

CODES ROUSSEAU